



Fiche de poste bénévole

Intitulé du poste

Direction Départementale de l'Arbitrage d'Ille-et-Vilaine (H/F/X).

Pré-requis

- Connaissance des règles de jeu et du cursus arbitral
- Titre d'Arbitre Fédéral Club ou plus élevé exigé
- 1 an d'expérience dans l'arbitrage minimum
- Arbitrage de plusieurs matchs du Championnat de France des Clubs obligatoire
- Arbitrage d'au moins une compétition organisée par le CDE 35 ou la Ligue de Bretagne (principal·e ou adjoint·e) exigé
- Arbitrage d'Opens homologués FIDE (principal·e ou adjoint·e) facultatif

Missions

- Gestion des statuts et des formations des arbitres d'Ille-et-Vilaine
- Organisation des formations (SC, SO, FC, ASP) et veille informative auprès des arbitres
- Correction éventuelle des règlements des compétitions organisées par le CDE 35
- Gestion et animation de la bourse aux arbitres
- Veille informative autour des questions d'arbitrage
- Gestion du budget lié à l'arbitrage en lien avec le Comité Directeur
- Échange de pratique entre les Directions Départementales de l'Arbitrage de la Ligue
- Participation aux réunions du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale